Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus: 11

Date de la convocation : 10 février 2014

Conseillers

en fonction : **10** Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : 6

SEANCE du 21 février 2014

Etaient présents :

Le maire: Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ.

Absents excusés: Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER, Jean-Paul GLASSER.

Procuration: Néant.

Délibération n° 2014/10

<u>Objet</u>: Approbation du compte administratif de l'exercice 2013 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2013 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2013.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 21 février 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 3 mars 2014.

Le Maire Alain NORTH